

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	194	122	122	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	122	85	85	38	76 %
			Masculin	72	37	37	12	24 %
			Total	194	122	122	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	21	8	8	4	8,9 %
				AB	47	23	23	10	22,2 %
				B	64	49	49	23	51,1 %
				TB	42	32	32	8	17,8 %
				TBF	5	4	4	0	0 %
				Total	179	116	116	45	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	4	1	1	1	50 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	7	2	2	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	2	2	1	33,3 %
				AB	2	1	1	1	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	2	1	1	1	33,3 %
				Total	8	4	4	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	155	104	104	42	84 %
			En réorientation	30	13	13	6	12 %
			Non scolarisés	2	2	2	1	2 %
			Scolarité étrangère	4	2	2	1	2 %
			Autres	3	1	1	0	0 %
			Total	194	122	122	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	80	56	56	20
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	49	34	34	13
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	40	22	22	9
			Autres doublettes	9	4	4	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus de Rennes) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 5 ans à Rennes (12028)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	44,9 %	48,3 %	48,3 %	44,4 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,5 %	29,3 %	29,3 %	28,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,5 %	19 %	19 %	20 %
		Autres doublettes	5,1 %	3,4 %	3,4 %	6,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de solides bases scientifiques	Notes des spécialités et en particulier celles de mathématiques, physique/chimie, sciences de la vie (SVT/biologie/écologie) de première et de terminale.	Essentiel
	Disposer de compétences en langues étrangères	Notes d'anglais de première et de terminale	Très important
	Disposer de compétences en expression écrite	Note de français de première et celles des épreuves anticipées du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et implication dans le travail	Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
	Disposer de compétences en expression orale	Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury avec lettre de motivation et CV : capacité à se présenter, à répondre et échanger avec le jury	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation et le secteur de l'alimentation	Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury avec lettre de motivation et CV : curiosité sur le secteur agroalimentaire et de ses métiers et adéquation de la formation avec le profil du candidat.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, bénévolat dans une association culturelle ou sportive	Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury avec lettre de motivation et CV : ouverture d'esprit, curiosité, capacité de travailler en groupe.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un niveau scolaire minimal est attendu par la CEV, qui se traduit par un calcul d'une note de dossier scolaire, issu d'un traitement algorithmique et sa comparaison avec une barre d'admissibilité. Cette barre est fixée par la CEV chaque année. Aucun critère qualitatif n'est utilisée par la CEV sur la phase d'admissibilité.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

L'information sur la participation des candidats aux cordées de la réussite est portée à la connaissance de la CEV lors de la phase d'admissibilité. Pour 2025, cette information n'a pas été déterminante.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'accès en première année de cycle préparatoire en vue de la préparation du diplôme d'ingénieur en agroalimentaire s'est faite par la voie d'un concours ouvert :

- aux élèves inscrits en année de terminale en vue de la préparation d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique dans les séries Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), Sciences et technologie de laboratoire (STL) ou Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STIDD);
- aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (séries STAV, STL ou STIDD) obtenu l'année précédant le concours.

Les conditions généralement appliquées sont les suivantes :

Le concours comporte un examen des dossiers scolaires et une épreuve d'entretien de motivation et s'inscrit dans le cadre de la procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle de l'enseignement supérieur mentionnée à l'article L. 612-3 du code de l'éducation.

La sélection en vue de l'admission des candidats aux recrutements est effectuée par un jury d'admission qui comprend :

- le directeur de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- le directeur des formations de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- deux enseignants-chercheurs ou leurs suppléants de l'Institut Agro Rennes-Angers.

Le jury d'admission désigne les examinateurs chargés de conduire les entretiens, choisis parmi les enseignants et enseignants-chercheurs l'Institut Agro Rennes-Angers.

L'examen des dossiers scolaires porte sur les résultats obtenus aux trois trimestres de la classe de première (enseignements de spécialités 1, 2 & 3 ; Anglais, Français) et aux deux premiers trimestres de la classe de terminale (enseignements de spécialités 1 & 2 et Anglais) et aux épreuves anticipées du baccalauréat de Français.

A l'issue du traitement algorithmique des données des dossiers, une note variant de 0 à 20 est attribuée. Le jury établit, par ordre de mérite, une liste de :

- candidats admissibles convoqués pour un entretien;
- candidats non sélectionnés.

L'épreuve d'entretien, d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes, précédée d'une période de préparation, est destinée à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats. La note numérique attribuée à cette épreuve d'entretien varie de 0 à 20.

A l'issue de l'épreuve d'entretien, le jury établit, par ordre de mérite, une deuxième liste d'étudiants classés, en ajoutant à la note de dossier académique affectée du coefficient 1, la note de l'épreuve d'entretien, affectée du coefficient 1.

Pour être définitivement admis, les candidats doivent justifier de l'obtention du baccalauréat.

Pour 2025, 10 places étaient ouvertes à une formation en double diplôme entre l'Institut Agro Rennes-Angers et Sciences Politiques Rennes parmi les 55 places proposées au concours. Les candidats classés pour le cursus ingénieur agroalimentaire et intéressés par le double diplôme ont été convoqués pour un 2^{ième} entretien de motivation en visio devant un jury composé d'un enseignant de l'Institut Agro Rennes-Angers et d'un enseignant de Sciences Po Rennes. A la suite de ces entretiens, 10 candidats ont été classés en liste principale et 3 en liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En cas d'admissibilité, les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation devant un jury bienveillant constitué de deux enseignants. En début de l'entretien, il sera demandé aux candidats de se présenter. Il est donc conseillé de préparer cette présentation personnelle (scolarité, projet professionnel même si celui-ci est encore peu précis mais aussi diverses activités personnelles tant sportives que culturelles et/ou associatives...). Se renseigner sur le domaine de l'agroalimentaire et de ses métiers ainsi que bien différencier l'agroalimentaire de l'agronomie permettra au candidat de mieux cibler son intérêt pour la formation en agroalimentaire de notre école.

Cet échange avec le jury est aussi l'occasion de démontrer ouverture d'esprit, culture générale, capacité d'analyse et d'argumentation et curiosité.

Après l'entretien, les candidats peuvent également rencontrer des élèves de l'école et visiter le site rennais de L'Institut Agro Rennes-Angers.

Signature :

Romain JEANTET,
Directeur de l'établissement Institut Agro Rennes-
Angers (Campus de Rennes)